



*Paris, le 19 juin 2017,
Communiqué de presse*

Plan canicule 2017 à Paris

Maintien du niveau 3 de l'alerte canicule

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris maintient, pour le mardi 20 juin, le **niveau 3 (Couleur orange : Alerte Canicule)** du plan départemental de gestion de la canicule à Paris, élaboré conjointement avec le préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, la délégation départementale de Paris de l'Agence régionale de santé-Île-de-France et la maire de Paris.

Le préfet de région rappelle que la vulnérabilité des personnes âgées, malades, des enfants en bas âge et des sans-abri ou en habitat précaire est donc aggravée en cette période, et nécessite une attention particulière.

Des salles rafraichies dans tous les arrondissements parisiens

A Paris, à partir de demain, les personnes âgées isolées inscrites sur le fichier Chalex (Chaleur extrême) de la mairie de Paris peuvent bénéficier d'un transport climatisé pour se rendre dans l'une des salles rafraichies mises à leur disposition dans chaque arrondissement. Les personnes qui souhaitent cette prise en charge doivent se signaler auprès de leur mairie d'arrondissement avant demain matin 11h30.

Un numéro unique, le 3975, est activé par la mairie de Paris pour signaler toute situation critique.

Il est à noter que les 690 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) d'Île-de-France, sont tous équipés d'au moins une pièce rafraichie.

Une vigilance accrue pour les personnes sans-abri

Le préfet de région a demandé à l'ensemble des acteurs de la veille sociale et de l'hébergement (SIAO de Paris, accueils de jour/Espace solidarité insertion (ESI), ensemble des maraudes, CHU-CHRS-CADA-CPH) de prendre en compte les instructions suivantes :

- afficher au sein de leurs locaux et diffuser auprès de leurs équipes les supports de communication réalisés par le ministère chargé de la santé et l'INPES ;

.../...

- diffuser auprès de leurs équipes, pour information et orientation du public à la rue, la localisation à Paris des équipements suivants : bains douches municipaux, « sanisettes » et fontaines à eau.

S'agissant plus spécifiquement des accueils de jour/ESI, le préfet demande également de :

- rester ouvert toute la journée sans fermeture méridienne (les ESI Halle Saint-Didier et René Coty ont déjà pris ces mesures) ;
- mettre en œuvre toute mesure utile pour rafraîchir toutes les personnes accueillies (organisation d'un espace dédié dans la mesure du possible) ;
- renseigner un tableau de suivi précis (horaires d'ouverture pendant la période estivale, mesures vigilance orange prises (extensions horaires / salle de rafraîchissement), capacité maximale d'accueil).

La procédure d'alerte à la pollution atmosphérique déclenchée demain

En raison d'un épisode de pollution à l'ozone (dépassement du seuil de 180mg/m^3 d'air) le préfet de police de Paris va déclencher la procédure d'alerte. Des mesures spécifiques visant à réduire les émissions de polluants seront prises. Cet épisode conjugué à la vague de chaleur encourage à une plus grande vigilance des populations vulnérables et exposées.

Un nouveau point de situation sera effectué demain en fin d'après-midi.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)